

LE PRIX DE L'EAU VA BAISSER À COLOMBES

Sous l'impulsion du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers, dont la Ville est membre, votre facture d'eau potable va voir son coût diminuer dès le 1^{er} juillet prochain. Une économie équivalant à environ 24 % selon votre type d'abonnement.

Énergie



Le 5 mars dernier, la société Eau et Force, filiale de La Lyonnaise des Eaux s'est vu attribuer le contrat de délégation de service public du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG). Le SEPG est le premier distributeur d'eau potable de la Boucle Nord, avec un territoire représentant environ 600 000 habitants. Cette délégation attribuée pour 12 ans à Eau et Force est une bonne nouvelle pour les ménages colombiens, puisqu'elle s'accompagne d'une baisse notable du prix de l'eau. Celui-ci va diminuer en effet de 23 à 25 % par m³ consommé (hors assainissement, taxes

et redevances) à partir du 1^{er} juillet 2015.

Cette recherche du prix le plus adéquat n'est pas le seul objectif poursuivi par la société Eau et Force. Le contrat prévoit aussi une obligation de préservation des ressources, qui se traduira dans la boucle Nord par le renouvellement de plusieurs kilomètres de réseau dans les années à venir, l'installation de capteurs de fuite en temps réel et de compteurs connectés, qui seront autant de facteurs permettant d'éviter une surconsommation inutile et de préserver nos ressources naturelles.

En bref

- **Vaccination.** Du 18 au 22 mai, les services de la ville se mobilisent à l'occasion de la semaine européenne de la vaccination. À l'Espace Santé jeunes, au Centre municipal de santé et dans les centres sociaux auront lieu gratuitement, durant cette période, des rencontres avec des professionnels sur ce thème, des séances de vaccination tous publics, et des animations de sensibilisation au carnet vaccinal. Plus d'infos : www.semaine-vaccination.fr
- **Sécurité routière.** Du 1^{er} au 5 juin, la Ville organise une opération de prévention des risques liés à la circulation sur la voie publique et à la traversée des piétons devant les établissements scolaires. Il s'agit d'informer piétons et parents par le biais d'une distribution de tracts sur les « dangers de la rue », qui aura lieu devant les écoles. Des informations, sur « les

dangers de la vitesse et des distracteurs », auront également lieu en ville, via des contrôles routiers pédagogiques, avant une journée d'animations sur le thème le 3 juin, sur le parvis de l'hôtel de ville. Plus d'infos : www.colombes.fr

- **Commémoration du 8 mai.** La Ville commémorera le 70^e anniversaire de l'Armistice le vendredi 8 mai. Rendez-vous est donné à 10h devant la Maison du Combattant, 7 rue du Maréchal-Joffre, avant une cérémonie au Monument aux morts où interviendront les élus, anciens combattants et représentants du Conseil communal des jeunes.

- **Fêtes des voisins.** Colombes participe à la fête des voisins. Celles-ci devront se dérouler entre le 22 mai et le 7 juin. Pensez à remplir votre demande d'arrêtés pour la fermeture des rues, au moins trois semaines avant la date prévue. Renseignements : 01 47 60 41 55.